

duits de l'agriculture, qui fait que les subsistances deviennent rares et hors de la portée de la classe la plus pauvre du peuple. Les disettes apparentes tiennent toujours aux vices du gouvernement, ou à des causes sur lesquelles il peut puissamment influer.

Les disettes réelles sont, ordinairement causées: 1o. par la cessation momentanée d'une partie des cultures à la suite des guerres, des révolutions politiques, et, dans ce cas, se rapportent encore en définitif aux gouvernements; 2o. par suite de l'intempérie des saisons.

Ainsi un hiver très rigoureux peut faire périr les blés existant sur terre, geler dans les maisons les productions qui en sont susceptibles; un printemps très-pluvieux fait pourrir une partie des blés, et empêche la fécondation de s'effectuer dans l'autre, et dans la plupart des végétaux dont les fruits se mangent; un été très-sec peut réduire les blés et autres productions à la moitié ou au tiers de ce qu'ils doivent naturellement produire, et faire périr beaucoup de bestiaux. Voilà pour les effets généraux, c'est-à-dire qui agissent en même temps sur une grande étendue de pays.

Ainsi des débordements de printemps et des grêles d'été peuvent détruire les récoltes, les épizooties enlever les bestiaux dans un si grand nombre de lieux, que leur privation se fasse généralement sentir. Voilà pour les effets particuliers, c'est-à-dire qui se bornent à un canton.

Il ne dépend presque jamais du cultivateur d'empêcher ces tristes résultats; mais il peut: 1. plus souvent, par son industrie et son activité, en diminuer les effets et en réparer les suites. Par exemple, ses froments d'automne sont-ils perdus, il les remplacera au printemps par des froments du printemps, des orges, des avoines, des pois, etc.; en été, par des navettes d'automne, des raves, des vesces et d'autres fourrages annuels propres à être mangés en vert avant l'hiver. Il faut toujours qu'il soit prêt à suppléer à celles de ses cultures qui manquent par quelque cause que ce soit, c'est-à-dire qu'il ait en réserve les graines nécessaires pour les cas fortuits: c'est là sa suprême sagesse, et ce à quoi on reconnaît qu'il est vraiment digne du nom qu'il porte.

Nous sommes aujourd'hui beaucoup moins affligés de disettes qu'autrefois, ainsi que l'histoire le constate. Quelles en sont les causes? 1o. Un gouvernement plus dirigé vers le bien général de la société; 2o. un commerce plus dégagé d'entraves et plus actif; 3o. une masse de lumière beaucoup plus étendue sur les véritables principes de la culture; 4o. la grande variété de nos cultures.

Cette dernière cause n'a pas été assez aperçue par les agronomes modernes, du moins il n'en ont parlé qu'en passant, quoiqu'elle donne matière à des développements importants. En effet si l'on considère seulement deux des plantes introduites dans notre agriculture, nous voulons dire le maïs et la pomme de terre, on trouve une si grande augmentation de sécurité contre les grandes disettes à venir, que pour peu que les causes politiques y concourent, leurs suites ne sont dorénavant plus à craindre.

Nous sommes persuadé que si les cultivateurs étaient généralement plus instruits et plus sages, il n'y aurait jamais que des fluctuations insensibles dans le prix des denrées nécessaires à la subsistance de l'homme. La seule adoption d'un assollement conforme à l'expérience et à la raison, suffit pour quadrupler les produits généraux du sol. Quo de plantes encore peu connues peuvent être introduites dans notre grande agriculture! Que de terrains on peut utilement employer, et qui sont perdus par l'effet de l'ignorance! Que de produits sujets à manquer, peuvent être assurés par des procédés connus, mais trop peu employés, tels que les fourrages provenant des prairies naturellement arrosées par irrigation! Que de lieux dont on pourrait augmenter le produit par le seul effet de la perte d'un préjugé!

Nous pourrions beaucoup étendre cet article, mais comme ce serait sans utilité pour les cultivateurs, nous nous bornons aux aperçus précédents.

Ebranchement des arbres

Toute amputation considérable faite à un arbre lorsqu'il commence à entrer ou qu'il est en pleine sève lui est toujours préju-

diciable et souvent funeste. C'est la raison pour laquelle, en coupant du grand au petit, les chèvres, les moutons, etc., causent un si grand dégât lorsqu'à cette époque ils broutent les jeunes pousses des bois.

L'ébranchement a lieu ou par la malice ou l'ignorance de celui qui ébranche, et par l'effet des météores. La foudre frappe un arbre, elle l'ébranche, et souvent il meurt. On connaît l'effet terrible de ces trombes de vent, qui fracassent tout ce qui s'oppose à leur impétuosité et se rencontre sur leur passage, tandis que l'arbre voisin est respecté. On doit aussitôt après faire monter des hommes sur ces arbres, armés de haches ou de serpes pour abattre toutes les branches cassées ou tordues, afin que les arbres déshonorés puissent encore profiter de la sève et pousser de nouveaux bourgeons.

Si on veut réparer le mal fait à un arbre précieux, et que ses branches soient simplement éclatées et sa tête désignée, il est possible de rejoindre les parties, de les envelopper après leur réunion avec l'onguent de Saint-Etiève, de recouvrir le tout avec des écorces, et de les maintenir au moyen des ligatures; alors donnant deux ou plusieurs tuteurs à cet arbre, ou à ses branches, leur plaie se cicatrisera, peu-à-peu l'écorce se réunira; enfin la branche, conservée dans sa forme et dans la direction de ses ramifications, conservera à la tête de cet arbre précieux la même forme qu'il avait auparavant.

On ébranche aussi fréquemment les arbres, soit dans la vue de les faire croître en hauteur, soit dans l'intention de tirer parti des branches pour le chauffage. Dans le premier cas, on manque souvent son but; car s'il est constant que, lorsqu'on ôte à la sève une partie de son aliment dans les parties inférieures de l'arbre, elle monte et augmente, l'accroissement des parties supérieures, il l'est également que les arbres vivent autant par leurs feuilles que par leurs racines, et que par conséquent tout ce qu'on leur retranche de feuilles nuit à leur croissance. Il suffit d'avoir observé des arbres voisins et de même espèce, dont l'un aura été ébranché et l'autre abandonné à lui-même, pour être convaincu de la vérité de ce principe. Ce ne sont que les jeunes arbres qu'il faut se permettre d'ébrancher dans l'intention de les faire croître en hauteur, et encore faut-il le faire avec réserve, c'est-à-dire n'enlever chaque année que les deux ou trois branches les plus inférieures, et c'est aux éponges ou à la sève est en repos. Quant aux arbres qu'on ébranche dans l'intention d'avoir du bois, de diminuer leur ombre, etc. ils éprouvent bien les mêmes inconvénients, mais ces inconvénients doivent céder devant les avantages qu'on espère retirer de cette opération.

Constitution des arbres

Cet arbre est d'une mauvaise constitution, il ne deviendra jamais beau, il faut lui en substituer un autre, est une phrase qui est souvent dans la bouche des jardiniers; mais nous ne sachons pas qu'on ait recherché si elle était fondée en raison.

Pour éclaircir cette question, il faut se reporter à l'origine des arbres, et suivre leur végétation pendant leurs premières années.

Ainsi, lorsqu'on sème des glands plus petits ou altérés, lorsqu'on les place dans une mauvaise terre, lorsqu'on les met trop près les uns des autres, lorsque des insectes, le froid, la sécheresse, etc., nuisent au développement du plant qui en provient, ce plant reste faible, et à moins de circonstances subséquentes très-favorables, les arbres qui en proviennent n'acquiescent jamais la grandeur de ceux qui ont montré de la vigueur dès le moment de leur sortie de terre.

Ainsi, lorsque du plant provenu de glands gros et sains, semés dans de la bonne terre et suffisamment écartés, à les racines rongées par le ver blanc, à le pivot coupé pour sa transplantation, à ses racines contournées par l'effet de cette transplantation, est transplanté dans une trop mauvaise terre, à une exposition trop chaude, etc., il devient faible et reprend très-difficilement sa bonne apparence première.

Chaque espèce d'arbre jouit de la faculté de mieux croître dans telle nature de terre que dans telle autre, et lorsqu'il n'est pas planté dans celle qu'il aime, il languit. Par exemple, l'aunier péricite dans les lieux humides, qui conviennent beaucoup au prunier, le poirier est toujours jaune dans les terres sèches, principalement quand il est greffé sur cognassier, y perd même l'ex-